



## NOTE DE PRESSE

Port-au-Prince, le 14 Octobre 2020.

Les associations et chambres de commerce représentantes du secteur privé formel des affaires, signataires de la présente, ont appris avec stupéfaction les actions, menaces et déclarations à caractère diffamatoire du Ministère du Commerce et de l'Industrie et des officiers de justice en date du 13 octobre 2020 qui ont eu des conséquences fâcheuses pour des entreprises commerciales et l'arrestation de l'un de leurs propriétaires. Elles condamnent l'arbitraire qui a accompagné ces actes et porté atteinte aux fondements de la libre entreprise que l'État a pris l'engagement de protéger qu'il s'agisse d'investissement local ou étranger.

Nous, signataires de la présente, renouvelons notre engagement sur l'affichage des prix convenu dans le mémorandum d'accord signé le 22 septembre 2020 et rappelons aux autorités compétentes que l'article 1 dudit mémorandum avait fixé les conditions d'applicabilité de ce principe notamment « la stabilisation du taux de change de façon raisonnable et prévisible ». Dans cette optique, les événements d'hier n'ont pas tenu compte des complexités administratives et logistiques qui découlent des variations quotidiennes du taux de change ainsi que des mécanismes de fixation des prix, non seulement de ce taux au moment de l'acquisition des biens et services et non de leur vente, mais résultant aussi du jeu de la libre concurrence régissant l'économie de marché que l'État et le secteur privé considèrent comme règle fondamentale de fonctionnement des affaires en Haïti.

C'est pourquoi, nous, associations et chambres de commerce signataires de la présente, exhortons les pouvoirs publics, en l'occurrence, le Premier Ministre, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, le Ministre de l'Économie et des Finances, à un dialogue constructif afin d'établir, hors menaces, insultes et diffamation et en toute transparence, des règles et procédures claires et publiques à appliquer en matière de contrôle d'affichage des prix et de freiner la montée des tensions néfastes à la bonne marche des entreprises. Nous renouvelons notre solidarité à nos membres victimes des événements d'hier et les invitons à poursuivre au sein de nos institutions leurs efforts de construction d'un environnement des affaires favorable au développement durable de la libre entreprise dans un contexte de concurrence parfaite et de respect des lois et règlements de commerce.

Frantz Bernard Craan  
Président CCI/CCIH

Laurent St Cyr  
Président AmCham Haïti

Geoffrey Handal  
Président CFHCI

Wilhelm Lemke  
Président ADIH